

Analyse des dispositifs de soutien aux musiques actuelles en Suisse romande

Cartographie et propositions d'instruments innovants

fondation
cma


Petzi

SOMMAIRE

**OBJECTIFS ET DÉMARCHE
MÉTHODOLOGIQUE DE L'ÉTUDE**

P. 06

**CARTOGRAPHIE DES SOUTIENS:
QUELQUES CHIFFRES**

P. 08

**LES RECOMMANDATIONS
DU RAPPORT**

P. 14

Cette étude est le résultat d'un mandat donné par la Conférence des chef-fes de service et délégué-es aux affaires culturelles des cantons romands (CDAC) à la Fondation romande pour la chanson et les musiques actuelles (FCMA) et à PETZI, faîtière des salles de concerts et festivals de musiques actuelles à but non lucratif. L'objectif est d'établir une cartographie des soutiens aux musiques actuelles en Suisse romande ainsi que des recommandations à l'intention des collectivités publiques et des acteur-rices du terrain pour une meilleure prise en compte du secteur, une redéfinition des dispositifs de soutien en place et l'implémentation de dispositifs visant à améliorer la diffusion des œuvres et des artistes.

OBJECTIFS ET DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE DE L'ÉTUDE

Dans le cadre de réflexions menées conjointement avec la CDAC, afin de mieux soutenir et encourager la diffusion des artistes et des œuvres au sein du territoire romand, au niveau national et à l'international, la Fondation cma et PETZI se sont associées à deux sociologues de l'Unil sur une partie de ce travail.

QUATRE OBJECTIFS ONT DÉFINI LA FORME DE L'ÉTUDE

- > **Définir l'écosystème** des musiques actuelles, les interactions entre les acteur-rices et les modèles économiques en place, ainsi que le parcours d'une œuvre de la création à la diffusion;
- > **Cartographier** les dispositifs de soutien des collectivités publiques et des organes cantonaux de répartition des bénéfices de la Loterie Romande dédiés à ce secteur;
- > **Echanger** avec le milieu des musiques actuelles et les collectivités publiques sur les problématiques et les enjeux mis en lumière par les données récoltées;
- > **Identifier** les barrières et les freins au développement de carrière des artistes romand-es et à la circulation des œuvres sur le territoire, au niveau national et international.

Ceci, afin d'être en mesure de:

- > **Renforcer** les dispositifs de soutien et les structures existantes;
- > **Penser** de nouveaux dispositifs;
- > **Créer** de nouveaux flux financiers.

Pour une approche globale de l'étude, la **démarche** déployée a mobilisé 3 piliers complémentaires:

1. Une revue de la littérature qui présente un panorama de la situation des musiques actuelles, de son histoire à l'engouement du public en passant par ses mutations ces dernières années.

2. Une étude statistique quantitative des soutiens effectifs apportés aux musiques actuelles en Suisse romande. Une telle cartographie n'a jamais été réalisée auparavant et permet d'avoir des données concrètes pour mieux évaluer les modalités de soutien à ce secteur.

3. Un laboratoire participatif en 2 moments:

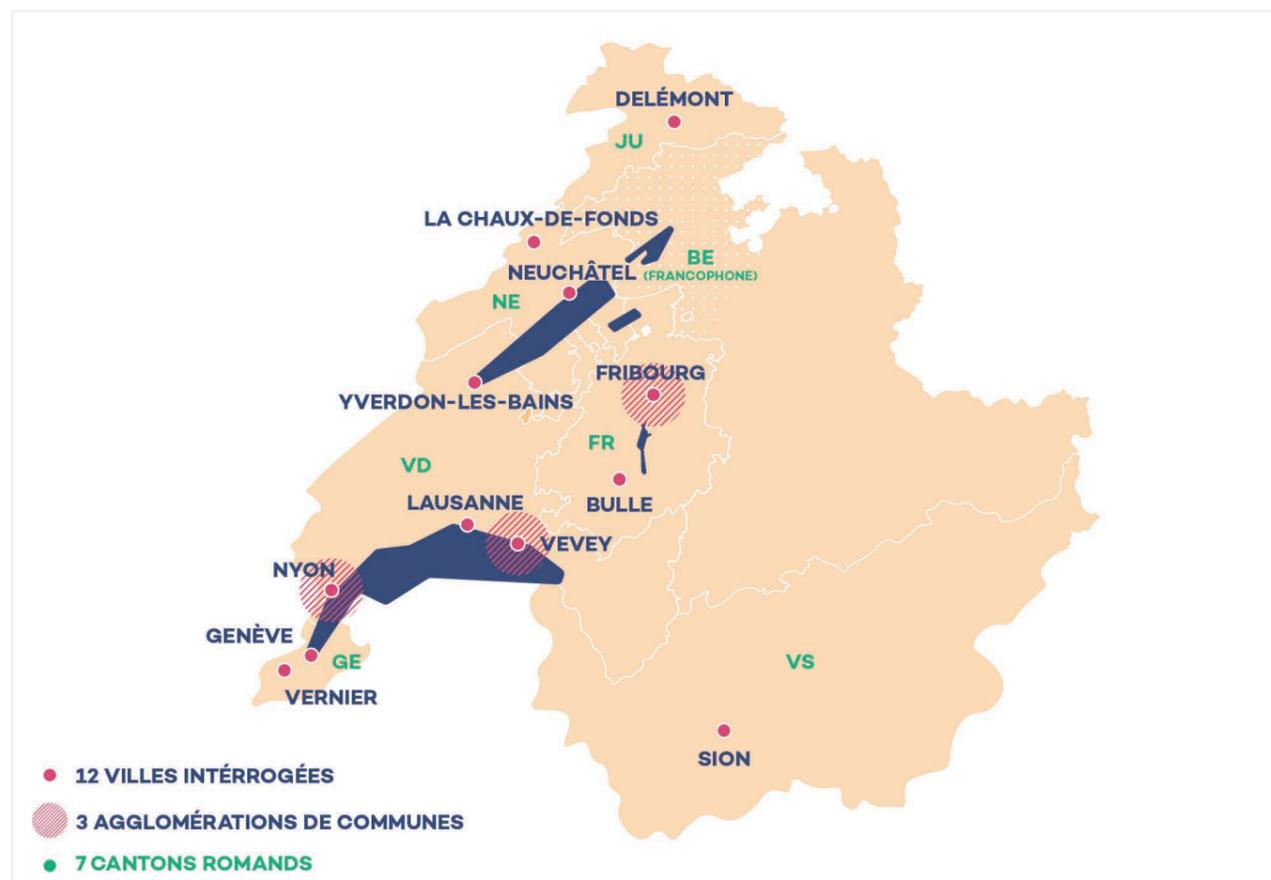
- > **L'Open Lab 1** a mobilisé plus de 40 professionnel-les des musiques actuelles de Suisse romande pour produire un diagnostic sur les enjeux, besoins et priorités du terrain.
- > **L'Open Lab 2** a rassemblé 22 représentant-es des collectivités publiques ayant participé à la collecte de données chiffrées sur les soutiens afin d'analyser les enjeux du terrain et les enrichir pour aboutir à un programme d'actions qui réponde aux besoins de chaque entité.

Des recommandations de la FCMA et PETZI à destination des collectivités publiques et du secteur clôturent l'étude. Elles mobilisent les principes d'action suivants:

- > **Valoriser** les structures et les acteur-rices de l'écosystème des musiques actuelles en leur donnant plus de moyens, et permettre de rémunérer correctement le travail effectué à toutes les étapes de la chaîne;
- > **Mutualiser** les possibilités de soutiens de la part des collectivités publiques sur le territoire romand, afin de permettre aux artistes et à leur entourage de pouvoir consolider une carrière en Suisse et à l'étranger;
- > **Partager** l'information sur les dispositifs de soutien, les lieux de conseils et les formations entre les faïtières, les clubs et salles de concert et les collectivités publiques;
- > **Inscrire** le secteur des musiques actuelles comme un enjeu fédéral.

CARTOGRAPHIE DES SOUTIENS: QUELQUES CHIFFRES

Afin de constituer un panorama des soutiens publics aux musiques actuelles, les données ont été récoltées auprès des 7 cantons romands, 12 villes et 3 agglomérations ainsi qu'auprès de la Loterie Romande et ses organes cantonaux de répartition. Les soutiens de la part de fondations et autres organismes publics ou privés ont fait l'objet d'une analyse qualitative.



Afin de pouvoir procéder à des analyses plus fines à partir des données récoltées, nous avons identifié quatre types de bénéficiaires des dispositifs de soutien :

- ARTISTES**
- LIEUX DE DIFFUSION**
- STRUCTURES D'ENTOURAGE**
- AUTRES**

Les subventions ont également été classées selon trois modalités: des soutiens ponctuels du type *aide au projet*, des soutiens annualisés d'*aide au fonctionnement* et une troisième catégorie qui comprend *les bourses, les prix et les conventions*.

CHIFFRES COMPILÉS DE L'ÉCHANTILLON

Les données portent essentiellement sur les années 2017 à 2019; de manière générale les montants alloués sont stables sur cette période. Les chiffres présentés constituent une moyenne de ces 3 années.

- Montant total annuel moyen octroyé au secteur des musiques actuelles **21,1 mio CHF**
- Médiane **5'000 CHF** (50% des soutiens sont égaux ou inférieurs à ce montant)
- Moyenne **28'123 CHF**
- Nombre moyen de subventions octroyées **751**

« Les musiques actuelles constituent un secteur qui échappe encore beaucoup aux soutiens des collectivités publiques et qui peut être caractérisé de « tiers secteur ».

CARTOGRAPHIE DES SOUTIENS: QUELQUES CHIFFRES

MONTANT DES SUBVENTIONS PAR NIVEAU ADMINISTRATIF ET PAR TYPE DE BÉNÉFICIAIRES



- > La part principale du montant alloué aux musiques actuelles provient des villes et des agglomérations à hauteur de 12,5 millions (59,3%);
- > La Loterie Romande joue un rôle important dans le financement des musiques actuelles à hauteur de 6,8 millions (32,4%);
- > Les cantons contribuent à hauteur de 1,8 million (8,3%).

ARTISTES

Le montant annuel moyen des soutiens aux artistes se chiffre à **1,9 mio CHF**

Médiane **3'000 CHF**

Moyenne **5'816 CHF**

Nombre moyen de subventions octroyées **336**

Les artistes reçoivent essentiellement des aides aux projets pour des montants faibles. Il n'existe que peu de dispositifs de soutien visant des projets plus conséquents (bourse, soutien global, structuration) ou annualisés (conventions), ce qui contribue aux difficultés de consolider une carrière. En outre, le soutien aux artistes se concentre fortement sur l'enregistrement, mais avec des montants très limités qui ne sont, par conséquent, pas en adéquation avec les coûts réels. Certaines activités essentielles (promotion, clips, composition et recherche, répétition) sont très peu, voire pas du tout, soutenues.

Du côté des pratiques, les artistes n'arrivent que rarement à justifier d'un revenu suffisant et ainsi ouvrir des cadres d'engagement. On peut affirmer que dans ce secteur, la rémunération du travail artistique relève plus souvent du mythe que de la réalité. Cela a pour corollaire la multi-activités nécessaire pour payer ses factures, mais qui ralentit considérablement le développement de carrière voire même contraint l'arrêt de l'activité artistique après un certain nombre d'années.

Construire une carrière et se doter d'un entourage professionnel nécessite un investissement conséquent que peu d'artistes arrivent à assumer; de l'investissement en temps de travail créatif bien sûr, mais aussi administratif, promotionnel, d'enregistrement et de production. Ainsi les œuvres ne sont pas suffisamment portées et diffusées, alors que la Suisse est un pays qui doit tourner rapidement son regard sur l'export, de par la taille de son territoire national et sa composition en termes de régions linguistiques.

La politique de « saupoudrage » ne permet pas de soutenir correctement des projets, par ailleurs beaucoup d'artistes renoncent à faire des demandes, car le ratio temps administratif consacré/montants accordés n'est pas favorable.

«Une vision sur le parcours des artistes et des œuvres sur du plus long terme est nécessaire afin de pouvoir pérenniser les projets et les réaliser de manière sereine.»

CARTOGRAPHIE DES SOUTIENS: QUELQUES CHIFFRES

LIEUX DE DIFFUSION

CLUBS, SALLES DE CONCERTS

Le montant annuel moyen des soutiens à ces structures se chiffre à **8,2 mio CHF**

Médiane **15'000 CHF**

Moyenne des subventions **70'147 CHF**

Nombre moyen de subventions octroyées **117**

FESTIVALS

Le montant annuel moyen des soutiens à ces structures se chiffre à **8,4 mio CHF**

Médiane **10'000 CHF**

Moyenne des subventions **32'591 CHF**

Nombre moyen de subventions octroyées **258**

La proximité de certaines salles de concert et festivals avec le vivier local leur permet de jouer un rôle de «défricheuse» de nouveaux projets artistiques. Ces lieux identifient et accompagnent la relève musicale locale.

Le bénévolat est une part importante du fonctionnement de ces structures, en revanche, on parle également de travail dissimulé qui lui a pour corollaire l'épuisement des professionnel-les et un tournus conséquent au sein de ces structures.

Rappelons qu'en ce qui concerne les membres PETZI le soutien public ne représente tout au plus que 30% du financement total de ces lieux.

Ces lieux jouent également un rôle social et d'intégration puisqu'ils offrent des possibilités de se former tant de manière formelle qu'informelle, proposent des activités de médiation et pratiquent une politique de prix accessible.

LES STRUCTURES D'ENTOURAGE

Les labels, agences de booking et management ne sont quasiment pas soutenues. La prise de risque sur des projets en développement pourrait être mieux répartie entre des financements propres de la part de ces structures, l'investissement des artistes et un apport de la part des pouvoirs publics. Les structures d'entourage pour les artistes suisses en développement font souvent défaut et les quelques-unes assumant ce travail sont saturées de demandes et ne peuvent plus intégrer de nouveaux projets à leur catalogue. Ces organisations constituent un tissu de PME divers et varié : principalement des associations, des indépendant-es, ou des sàrl. Les politiques publiques de soutien à la culture ne sont pas adaptées pour soutenir des entreprises privées, bien que celles-ci assurent une partie du travail de promotion et de diffusion de la relève. Ce frein a cependant été levé dans le domaine du cinéma, où on ne craint pas de parler d'industrie et de mutualisation des moyens.

FCMA

La Fondation romande pour la chanson et les musiques actuelles soutient, accompagne et forme les artistes et les professionnel-les de Suisse romande. En tant qu'antenne romande de Swiss Music Export, elle conseille et promeut les artistes sur leur diffusion à l'export. Elle défend également les intérêts du secteur auprès des pouvoirs publics.

La Fondation travaille également sur plusieurs programmes de soutien qui font appel à une mutualisation des financements de la part des collectivités publiques romandes. Ces programmes permettent d'allouer des montants supérieurs à la médiane des subventions publiques et de suivre des projets sur des temps plus longs.

Quant au financement de la FCMA, l'attribution d'une large partie de ces soutiens au projet n'autorise que peu de flexibilité au sein des programmes de la fondation et fragilise son fonctionnement à plus long terme. Les exigences amenées par un marché européen et mondial de plus en plus compétitif et un déplacement de la circulation des œuvres vers le numérique conduisent aussi à un essoufflement des possibilités offertes par la fondation.

«L'action publique dans ce secteur est essentielle, afin de soutenir l'écosystème des structures et des lieux indépendants et de garantir ainsi une diversité des propositions artistiques.»

LES RECOMMANDATIONS DU RAPPORT

La FCMA et PETZI préconisent d'agir sur quatre champs d'action afin d'apporter des améliorations conséquentes au secteur des musiques actuelles. Ces recommandations ont chacune un impact direct ou indirect sur l'entièreté de l'écosystème.

CONSOLIDATION DU RÉSEAU ET MUTUALISATION DE L'INFORMATION

- > Optimiser et mutualiser la communication entre l'entier du secteur et les collectivités publiques.
- > Simplifier et harmoniser les démarches administratives.
- > Intégrer des représentant-es du secteur des musiques actuelles dans les jurys et commissions d'attribution.
- > Répertorier des personnes et structures ressources sur les questions de Formations / Prévention et santé au travail / Durabilité / Diversité et Egalité.

MUTUALISATION RÉGIONALE / CANTONALE, À DESTINATION DU TISSU LOCAL DES SALLES DE CONCERTS ET FESTIVALS

- > Soutenir de manière durable les salles de concerts et les festivals indépendants, afin de pouvoir augmenter la rémunération des équipes de ces structures et mieux payer les artistes suisses qui se produisent sur scène.
- > Renforcer les dispositifs de soutien visant à promouvoir la relève et accompagner les jeunes artistes.

L'étude complète est disponible sur ce lien :

<https://www.fcma.ch/etudes-et-donnees/analyse-des-dispositifs-de-soutien-aux-musiques-actuelles-en-suisse-romande>

MUTUALISATION ROMANDE, AFIN DE CONSOLIDER LE DÉVELOPPEMENT DE CARRIÈRE DES ARTISTES SUR LE TERRITOIRE ET À L'INTERNATIONAL

- > Augmenter la mutualisation des soutiens autour du programme existant FCMA Musique+, afin de consolider un soutien sur au moins deux ans et rémunérer le travail aux étapes de la chaîne de création, production et diffusion d'une œuvre.
- > Augmenter le soutien au programme de Résidences de la FCMA, afin d'améliorer les conditions de rémunération des jours de travail pour les artistes et les technicien-nes.
- > Créer un fonds de soutien aux structures d'entourage pour un investissement conjoint sur du développement de jeunes artistes (artiste-bailleur public-structure d'entourage).

RECONNAISSANCE ET PRISE EN COMPTE DU SECTEUR AU NIVEAU FÉDÉRAL

- > Œuvrer à la création d'une « Lex plateformes » afin de créer de nouveaux flux financiers à destination d'un fonds de soutien national à l'industrie de la musique suisse.
- > Inscrire les salles de concert et les festivals indépendants dans le message culture.
- > Consolider le rôle du bureau export Swiss Music Export (SME).
- > Négocier des accords bilatéraux afin de pouvoir accéder aux programmes européens de soutien à la culture.
- > Considérer les faïtières des musiques actuelles comme des partenaires sociaux.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont participé à l'élaboration de cette étude.

Avec l'aide financière des cantons romands

**Mit Unterstützung des Bundesamts für Kultur
Avec le soutien de l'Office fédéral de la culture
Con il sostegno dell'Ufficio federale della cultura**



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

**Bundesamt für Kultur BAK
Office fédéral de la culture OFC
Ufficio federale della cultura UFC
Uffizi federal da cultura UFC**

**fondation
cma**

Petzi